

3. Données personnelles du titulaire de la carte additionnelle

Oui, je demande la carte additionnelle pour la personne suivante.

Gratuite la 1^{re} année, au lieu de CHF 50.

Voici comment mon nom doit apparaître sur la carte (prénom/nom): _____

(20 caractères au max, espaces comprises, sans trémas ni accents)

Monsieur Madame

Nom _____ Prénom _____

Rue/n° _____ NPA/lieu _____

Date de naissance _____ Lieu de naissance _____ Nationalité _____

Téléphone portable _____ E-mail _____

Pour le Security Check: avis en cas de soupçon d'utilisation abusive de votre carte et pour les achats online.

Pour les étrangers: type de livret pour étrangers C B L _____ Profession _____

Veillez joindre la copie d'une pièce de légitimation officielle; si vous êtes étranger, veuillez joindre la copie du livret pour étrangers.

La limite de dépenses de la carte additionnelle correspond à celle de la carte principale, dont le titulaire répond entièrement de toutes les utilisations de la carte additionnelle. Pour définir une limite de dépenses plus basse, il suffit de télécharger le formulaire correspondant sur comercard.ch/f/limite.pdf, de le remplir et de le transmettre à Comercard.

4. Prestations supplémentaires

	Carte principale	Carte additionnelle
iCornèr , le portail clients gratuit de Comercard – Inscription sur icornèr.ch – Gestion des cartes et des données en quelques clics et achats sécurisés sur internet – Nécessaire pour activer le décompte mensuel électronique	<input checked="" type="checkbox"/> gratuit et inclus	<input checked="" type="checkbox"/> gratuit et inclus
Adhésion à l'assurance du solde (CGA – Édition 10.2023) La prime mensuelle est de 0,49 % du solde du décompte mensuel. Couverture d'assurance par la couverture du solde de la carte de crédit principale en cas de perte involontaire d'emploi, incapacité de travail totale temporaire, décès ou invalidité totale permanente. Montants maximaux assurés: CHF 40'000 par unité de facturation	<input type="checkbox"/> PPIOCA	–
Adhésion à l'accident de voyage Advantage (CGA – Édition 10.2023) Couverture d'assurance: en cas d'invalidité permanente ou de décès pour accidents pendant toute la durée du voyage. Montants maximum assurés: CHF 500'000 Prime annuelle (couverture familiale): la 1 ^{re} année CHF 45 au lieu de CHF 60 (valable jusqu'au 31.12.2024)	<input type="checkbox"/> ADVOCAPRO	<input type="checkbox"/> ADVOCAPRO
Adhésion à ScanProtect (CGA – Édition 01.2023) ScanProtect, un produit de Securicard SA, offre le Darknet Monitoring, une surveillance du darknet via le portail de protection ainsi que des prestations d'assurance optimales contre la criminalité sur internet. Grâce à la surveillance du darknet et des réseaux sociaux sur une plate-forme gérée par Experian Österreich GmbH, Vienne, il est possible d'identifier les traitements illicites de données sur le Darknet. Les clients s'enregistrent en ligne via le lien indiqué par Securicard, acceptant ainsi également la version complète des Conditions générales de vente (consultable à tout moment, avec prix, prestations, etc., sur scanprotect.ch et securicard.ch). Prestations et montants maximum assurés: – Protection juridique: en cas de délits informatiques et sur Internet, d'atteintes à la personnalité et de violation des droits d'auteur sur Internet CHF 20'000. Litiges contractuels CHF 350'000 – Atteintes à la personnalité sur Internet: mise en relation avec des spécialistes informatiques / prise en charge des coûts pour l'élimination / la suppression des contenus dommageables à la réputation CHF 20'000. Mise en relation avec un psychologue et prise en charge des coûts du suivi psychologique CHF 3'000 – Protection du compte en ligne: préjudices pécuniaires suite au vol de données d'accès personnelles CHF 20'000 – Data Recovery (sauvetage ou restauration de données): coûts de la suppression du logiciel malveillant et de la restauration des données CHF 5'000 et 2 sinistres par année civile. Prime annuelle: – Couverture individuelle: CHF 80 – Couverture familiale: CHF 99	<input type="checkbox"/> SCAOCA <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> SCAOCA <input type="checkbox"/>

5. Formulaire A – Identification de l'ayant droit économique (données obligatoires)

Conformément à l'article 27 de la Convention relative à l'obligation de diligence des banques (CDB 20), je soussigné, en tant que demandeur de la carte principale, déclare que:

- (pour les cartes de crédit) l'argent qui sert à payer les décomptes mensuels de la carte principale et (si existante) de la carte additionnelle et/ou qui est versé à l'émetteur de cartes au-delà de ce montant (veuillez cocher la case correspondante):

ou

- (pour les cartes prépayées) l'argent qui sert à l'utilisation de la carte et qui est versé dans ce but à l'émetteur de cartes (veuillez cocher la case correspondante):

appartient au demandeur de la carte principale (carte de crédit ou prépayée).

appartient au demandeur de la carte principale (carte de crédit) et au demandeur de la carte additionnelle.

appartient à la/aux personne(s) suivante(s):

(veuillez indiquer les données suivantes: nom(s), prénom(s) ou raison sociale, date de naissance, lieu de naissance, nationalité, adresse effective du domicile/siège, pays):

Je soussigné, en tant que demandeur/titulaire de la carte principale, m'engage à communiquer spontanément les modifications à l'émetteur de cartes.

Le fait de remplir intentionnellement ce formulaire de manière erronée est punissable (faux dans les titres selon l'article 251 du Code pénal suisse).

6. Provenance des fonds

Fonds utilisés pour le paiement du décompte mensuel (ou versés au-delà de ce montant) ou pour la recharge de la carte prépayée.

Épargne Revenu Fortune familiale Héritage/donation Vente de valeurs patrimoniales

Autre (veuillez spécifier) _____

7. Attention: à remplir uniquement par U.S. persons

Points de repère: détenteur de la Green Card, citoyen US, résident/lieu de naissance/autre adresse aux États-Unis

Je soussigné, en tant que demandeur de la carte principale (carte de crédit ou prépayée) carte additionnelle déclare par la présente que j'ai le statut U.S. person aux termes des dispositions légales de l'IRS (Internal Revenue Service, U.S. Department of the Treasury).

8. Déclaration et traitement des données

Nous, les signataires de la demande de carte pour une carte de crédit (carte principale et une éventuelle carte additionnelle) ou pour une carte prépayée ou rechargeable, confirmons l'exactitude des indications fournies dans la présente demande et autorisons la Cornèr Banque SA (ci-après «banque») à se procurer tous les renseignements nécessaires à l'examen des informations fournies, au traitement de notre demande de carte, à l'émission de la carte et à l'exécution de la relation contractuelle auprès de tiers, en particulier auprès de la Centrale d'information de crédit (ZEK), des autorités (par exemple offices des poursuites, autorités fiscales et contrôleurs des habitants), de sociétés de renseignements économiques, de l'employeur ou d'autres sources d'information appropriées ou prévues par la loi (par exemple Centre de renseignements sur le crédit à la consommation [IKO]) et, en cas de blocage de la carte, d'arriérés de paiement qualifiés ou d'utilisation abusive de la carte et d'autres états de faits similaires causés par le titulaire, à informer la ZEK et, si la loi le prescrit, les autorités compétentes. Nous autorisons la banque à rejeter cette demande sans en justifier les raisons. En cas d'acceptation de la présente demande de carte, nous recevons les cartes demandées, une copie de la présente demande de carte accompagnée de l'accord d'option de crédit (pour les cartes de crédit), les Conditions Générales (CG) pour les cartes de paiement Visa, Mastercard et Diners Club ainsi que notre code NIP personnel. Les CG peuvent être consultées à tout moment sur cornercard.ch/fr/cg resp. bonuscard.ch/fr/products. Tous les rapports juridiques avec la banque sont soumis au droit suisse. Le lieu d'exécution, le for de la poursuite pour les titulaires domiciliés à l'étranger ainsi que le for juridique exclusif pour toutes les procédures sont à Lugano, sous réserve de dispositions impératives du droit suisse. L'utilisation et/ou la signature de la carte constitue/constituent la confirmation que nous avons reçu, que nous avons compris et que nous acceptons sans réserve les CG de la banque ainsi que, le cas échéant, les Conditions Générales d'Assurance (CGA) concernées. Prix, intérêts et frais: les prix, intérêts et frais débités pour l'utilisation et l'administration de la carte sont définis dans un aperçu des prestations qui peut être consulté à tout moment sur cornercard.ch/fr/prix resp. bonuscard.ch/fr/products ou commandé au +41 91 800 41 41 resp. +41 58 717 22 00. Par ailleurs, des frais de tiers et les dépenses que nous occasionnons peuvent nous être facturés. Nous déclarons accepter sans réserve ces prix, ces intérêts et ces frais. Si nous demandons un produit supplémentaire de CornèrCard resp. BonusCard ou que nous souhaitons passer à un autre produit, la cotisation annuelle ou la finance d'adhésion relative à ce produit spécifique s'appliquera. Ces tarifs peuvent eux aussi être consultés ou commandés via les coordonnées mentionnées ci-dessus. Taux de change: les dépenses effectuées en monnaie étrangère sont soumises au taux de change retail de la banque le jour de la comptabilisation. Leur montant est augmenté de frais administratifs monnaies étrangères. Communication électronique: la banque est autorisée à envoyer des notifications et des offres à caractère général ainsi que des informations spécifiques, y compris des notifications push (c'est-à-dire des notifications qui apparaissent sur notre dispositif configuré à cet effet [par exemple smartphone, tablette, smartwatch] sans ouvrir l'application correspondante) en relation avec la carte et les transactions effectuées, aux coordonnées électroniques que nous fournissons (numéro de téléphone portable, adresse e-mail, adresse postale, etc.). Autorisation de traiter des données et de transmettre des données à des tiers: la banque est habilitée à mandatier des entreprises partenaires en Suisse ou à l'étranger basées dans l'Union Européenne, pour l'exécution de tous ou partie des services découlant de la relation contractuelle, y compris les programmes de fidélité (p.ex. vérification de la demande, fabrication et émission de la carte, exécution du contrat, services en ligne, recouvrement, communication avec les clients, calcul des risques liés au crédit, prévention des fraudes, procédure relative à la contestation d'une transaction (chargeback), trafic de paiements, IT) ainsi que pour l'amélioration des modèles d'évaluation des risques utilisés lors de la détermination de la limite et de la lutte contre la fraude. Nous autorisons la banque à mettre à disposition de ces tiers, et à également envoyer à l'étranger, les données nécessaires à l'exécution diligente des tâches qui leur ont été assignées. Ce faisant, la banque peut également transmettre les données personnelles du/des titulaire/-s à ces entreprises partenaires aux fins de traitement définies dans la Déclaration sur la protection des données (point 3 - <https://www.comer.ch/fr/informations-juridiques/declaration-sur-la-protection-des-donnees> resp. bonuscard.ch/fr/forms). Le traitement de ces données personnelles est effectué dans le plein respect des dispositions applicables en matière de protection des données, à savoir la loi suisse sur la protection des données (LPD) et le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Les données personnelles sont conservées sous forme électronique et/ou papier. Nous autorisons la banque à enregistrer, à traiter, à utiliser et à évaluer les données de notre contrat et de nos transactions pour traiter celles-ci à des fins de marketing et d'étude de marché et pour créer des profils de clients. Ces opérations nous permettront de recevoir à notre adresse, à notre adresse e-mail ou à notre numéro de téléphone portable (SMS) des conseils personnalisés et faciliteront l'envoi d'offres sur mesure de la banque et d'informations relatives aux produits et aux prestations proposés par la banque. Nous trouverons de plus amples informations sur la déclaration de protection des données et sur nos droits en vertu de la loi sur la protection des données sur cornercard.ch/dataprotection resp. bonuscard.ch/fr/forms. En tant que titulaire de la carte principale, j'autorise le titulaire d'une carte additionnelle à formuler en tout temps et en toute indépendance pour sa propre carte une demande relative aux assurances facultatives ou à Securicard. Edition 03.2024

9. Produits d'assurance; coopération avec les compagnies d'assurance

Intermédiation en assurance et protection des données: Nous prenons note et acceptons que, selon le produit de carte choisi, des prestations d'assurance peuvent également être incluses. Les Conditions Générales d'Assurance (CGA) des assurances que sont automatiquement et gratuitement incluses dans les produits CornèrCard peuvent être consultées à tout moment sur cornercard.ch/fr/cg (Visa/Mastercard) ou sur dinersclub.ch/fr/documents (Diners Club). Nous prenons note qu'en cas d'intermédiation de contrats d'assurance, seul l'assureur est tenu responsable des erreurs, des négligences ou des renseignements erronés fournis. Les données personnelles mises à disposition dans le cadre des assurances peuvent être transmises aux assureurs et sont traitées par la banque et les assureurs exclusivement aux fins de conclusion et d'administration du contrat d'assurance ainsi qu'en cas de sinistre. Les données personnelles peuvent être transmises à un tiers mandaté et/ou à une autre société du groupe de la banque et/ou de l'assureur dans le cadre de l'exécution du contrat d'assurance. Un transfert de données à l'étranger est également possible dans la mesure où le pays tiers (du point de vue de la législation suisse en matière de protection des données) dispose d'une législation conforme en matière de protection des données. Edition 01.2022

Déclaration pour les prestations supplémentaires demandées: En tant que signataires de la demande de carte pour une carte de crédit (carte principale et une éventuelle carte additionnelle) ou pour une carte prépayée ou rechargeable, nous prenons note qu'en cas d'acceptation de notre demande d'adhésion pour les prestations supplémentaires demandées, la Cornèr Banque SA, respectivement Securicard SA pour les produits Securicard, nous feront parvenir une confirmation écrite. Droit de révocation: 14 jours après le début de l'assurance, conformément à l'article 2a de la LCA. La révocation peut être faite par écrit ou par tout autre moyen permettant d'en établir la preuve par un texte. Les conditions respectives valables (Conditions Générales d'Assurance et autres Conditions d'Utilisation) pour l'utilisation des prestations susmentionnées ainsi que les informations sur l'assureur respectif peuvent être consultées sur cornercard.ch/fr/cg ou commandées au +41 91 800 41 41. Les conditions régissant les produits Securicard peuvent être consultées sur securicard.ch ou être commandées en appelant le +41 58 122 10 10. Les primes d'assurance ou les frais des prestations de service sont respectivement débités automatiquement sur notre carte. L'assurance commence à la date indiquée dans la confirmation d'assurance. L'assurance prend fin si elle est résiliée, si les primes dues ne sont pas payées, si la carte est définitivement bloquée ou si la relation contractuelle avec l'assureur est résiliée. Pour la couverture d'assurance et les prestations accordées, seules les Conditions Générales d'Assurance pour l'assurance du solde, l'assurance voyage, l'accident de voyage Advantage, l'extension de garantie pour appareils électriques et électroniques, l'assurance protection juridique privée et circulation ainsi que pour les prestations d'assurance de Securicard sont déterminantes. Edition 01.2022

En tant que demandeur de l'assurance du solde, je confirme d'avoir entre 18 et 62 ans, d'être domicilié(e) en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein (l'enclave de Büsingen am Hochrhein (DE) est exclue), que j'exerce une activité lucrative depuis plus de 6 mois et au moins 16 heures par semaine (les indépendants sont exclus de la couverture chômage), que je suis au bénéfice d'un contrat de travail non résilié et à durée indéterminée, que je ne m'apprete pas à prendre une retraite anticipée, que je ne suis pas resté(e) absent(e) du travail en tout ou en partie à la suite d'une maladie ou d'un accident pendant plus de 25 jours au cours des 12 derniers mois, que je n'ai pas été hospitalisé(e) pendant plus de 20 jours consécutifs et que je ne m'apprete pas à être hospitalisé(e) prochainement. Edition 10.2023

Avec la signature de la demande de carte nous confirmons avoir lu et compris les Conditions applicables aux prestations complémentaires (Conditions Générales d'Assurance et autres Conditions d'utilisation) et que nous les acceptons sans réserve.

10. Accord d'option de crédit entre la Cornèr Banque SA, Via Canova 16, 6901 Lugano (ci-après «banque») et le titulaire d'une carte de crédit

1. Option de crédit/intérêts

L'option de crédit donne au titulaire d'une carte principale ou additionnelle (ci-après «titulaire») la possibilité de payer par mensualités le montant justifié sur le décompte mensuel correspondant pour des transactions effectuées au terme du délai d'annulation (voir point 3 ci-dessous). La banque doit recevoir 2,5 % du solde total reporté sur le décompte, mais au moins CHF 50, avant la date indiquée sur le décompte mensuel. Les arriérés éventuels s'ajoutent au montant dû et doivent être payés immédiatement. Si, à la date en question, la banque n'est pas en possession de ce montant ou que ce montant est inférieur au minimum prévu, le titulaire est considéré, sans autre forme de préavis, comme étant en demeure de payer le solde total, avec toutes les conséquences juridiques correspondantes. Avec la demeure du titulaire vient immédiatement à échéance également le solde d'éventuels autres décomptes mensuels libellés au nom du même titulaire. D'éventuels dépassements de la limite de dépenses doivent être immédiatement payés. Les intérêts annuels calculés sur les arriérés sont de 15 % au maximum (art. 14 de la loi sur le crédit à la consommation); le taux d'intérêt maximal appliqué est fixé par le Département fédéral de justice et de police (DFJP). Tout paiement partiel est tout d'abord imputé au paiement des intérêts dus.

2. Examen de la capacité de contracter un crédit/limite de dépenses/limite globale

La limite de dépenses est fixée sur la base de l'examen de la capacité du titulaire à contracter un crédit, et est communiquée à ce dernier en même temps qu'une copie de la demande de carte de crédit et la carte de crédit lui sont envoyées. Cette limite de dépenses représente au plus 15 % (pour les cartes Cornèrcard Classic) ou 20 % (pour les cartes Cornèrcard Gold et Platinum) du revenu annuel mentionné dans la demande de carte, ou une fraction de ces pourcentages. En règle générale, le montant maximum est limité à CHF 10'000 (pour les cartes Cornèrcard Classic) ou à CHF 90'000 (pour les cartes Cornèrcard Gold et Platinum). L'examen de la capacité de contracter un crédit se fait sur la base des informations indiquées par le titulaire dans la demande de carte. D'autres informations (relatives à l'adresse en vigueur, à la solvabilité) peuvent être recueillies auprès de l'employeur, des banques et des autorités publiques (offices des poursuites, contrôles des habitants), des entreprises d'évaluation du crédit et, en particulier, auprès du Centre de renseignements sur le crédit à la consommation (IKO) et de la Centrale d'information de crédit (ZEK). La limite de dépenses fixée pour le titulaire d'une carte principale s'étend comme limite globale également à toutes ses cartes principales et aux cartes additionnelles dans ce sens que les utilisations faites de ces cartes dans leur ensemble ne peuvent dépasser cette limite. La banque se réserve le droit de modifier la limite de dépenses à tout moment au moyen d'une communication écrite au titulaire. L'utilisation de la carte au-delà de cette limite est illicite; reste réservée l'obligation du titulaire de rembourser immédiatement les dépassements de la limite de dépenses dans leur intégralité. Le titulaire se doit d'informer immédiatement la banque en cas de dégradation de sa situation économique.

3. Annulation et résiliation

Le titulaire a le droit d'annuler par écrit ce contrat de crédit dans les 14 jours qui suivent la réception des cartes demandées. La banque a le droit de résilier à tout moment par écrit l'option de crédit demandée under un délai de 30 jours. Du reste, le présent contrat de crédit prend fin au terme du contrat de carte de crédit.

4. Divers

Toutes les modifications au présent contrat de crédit doivent être mises par écrit. D'ailleurs, les CG qui s'appliquent respectivement aux cartes Classic, Gold et Platinum Visa, Mastercard et Diners Club de la Cornèr Banque SA sont envoyées au titulaire en même temps qu'une copie de la demande de carte et du contrat de crédit ainsi que la carte (disponibles à l'adresse cornercard.ch (Visa/Mastercard) ou dinersclub.ch (Diners Club) ou possibilité de les commander au +41 91 800 41 41 (Visa/Mastercard) ou +41 58 880 88 00 (Diners Club).

5. Droit applicable

Tous les rapports juridiques du titulaire avec la banque sont soumis au droit suisse. Le lieu d'exécution, le for de la poursuite pour les titulaires domiciliés à l'étranger ainsi que le for juridique exclusif pour toutes les procédures sont à Lugano, sous réserve de dispositions impératives du droit suisse. La banque se réserve toutefois le droit de poursuivre en justice le titulaire auprès du tribunal de son lieu de domicile ou de tout autre tribunal compétent.

Édition 01.2021

11. Signature

En signant ce document, je déclare avoir pris connaissance des informations citées et les avoir comprises.

Lieu/date _____ Demandeur de la carte de crédit **X**

Lieu/date _____ Demandeur de la carte additionnelle **X**

12. Avez-vous pensé à tout?

- Avez-vous saisi votre numéro de téléphone portable et votre adresse e-mail?
- Revenu annuel indiqué?
- Prestations supplémentaires à votre carte souhaitées? Veuillez cocher ce qui convient.
- Formulaire A intégralement complété?
- Demande de carte datée et signée?
- Copie d'une pièce de légitimation officielle (permis de conduire, passeport, carte d'identité, livret pour étrangers) annexée?

Copier le recto et le verso et veiller à ce que la photo et le texte soient lisibles.



**Important! Signez la demande de cartes et envoyez avec toutes les annexes à:
Cornèr Banque SA, Cornèrcard, Via Canova 16, 6901 Lugano.**

Cotisations annuelles	Gold	Classic	Reload
Cartes principales	CHF 190	CHF 100	CHF 50 (CHF 25 jusqu'à 26 ans)
Cartes additionnelles	CHF 50	CHF 25	-

Extrait de l'«Aperçu des prestations»
Aperçu complet: cornercard.ch/t/prix

Recommandée par

Signalément uniquement possible par les titulaires de cartes adhérent au programme Cornèrcard Cashback/Miles & More. Seuls les nouveaux titulaires de carte principale peuvent être recommandés.

Nom/Prénom _____

Veillez indiquer les 4 derniers chiffres de votre Cornèrcard sur laquelle la prime doit être créditée

_____|_____|_____|_____|

Pour cette recommandation, je désire: _____ (code cadeau)

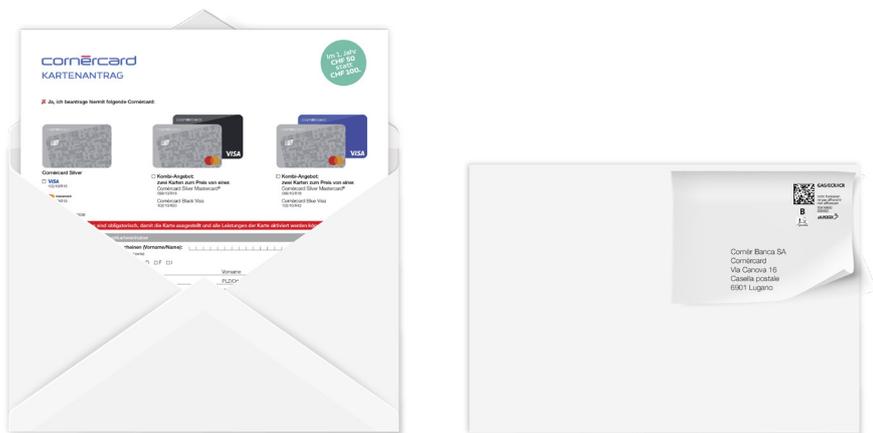
Code 01: Cashback (le montant varie en fonction de la carte demandée)

Code 97: 3'000 Miles pour une recommandation de carte Classic

Code 98: 6'000 Miles pour la recommandation d'une carte Gold

cornèrcard

INSTRUCTIONS D'ENVOI.



- 1 Remplissez dûment tous les champs et signez le formulaire.
- 2 Joignez tous les documents nécessaires.
- 3 Découpez le coupon préaffranchi à la dernière page de la présente documentation.
- 4 Collez correctement le coupon préaffranchi en haut à droite d'une enveloppe au format B4 (353 × 250 mm) ou moins.



GAS/ECR/ICR

nicht frankieren
ne pas affranchir
non affrancare
50416832
000002

B



LAPOSTA

Cornèr Banca SA
Cornèrcard
Via Canova 16
Casella postale
6901 Lugano